

SAINT MARTIN

D'ESTREAU

BULLETIN

MUNICIPAL 2024

Mairie

2 Place Pierre Monot
42620 SAINT MARTIN D'ESTREAUX
Téléphone : 04 77 64 00 08
Mail : mairie@saintmartindestreaux.fr
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00
Site internet : <https://st-martin-destreaux.fr/>
Page Facebook : Mairie de Saint Martin d'Estreaux
Mail Commission Communication :
communication.estreaux@orange.fr

Education et Culture

Ecole publique 39 Rue du Commerce Tél : 04 77 64 02 31

Cantine et Garderie scolaire Tél mairie : 04 77 64 00 08

Médiathèque 3 Place Guillermier

Jeudi 9h30-11h00 et samedi 9h30-11h30

Social

Assistante Sociale

Madame MATRAT En mairie, sur RV, Tél : 04 77 23 24 90

Service Social du Conseil Départemental

Maison Loire Autonomie Antenne de Roanne

31 Rue Alexandre Raffin 42328 ROANNE

Tél : 04 77 23 83 83 / 04 77 23 24 25

Conciliateur de Justice

Pôle social : 102 rue du commerce 42370 RENAISON

RDV Téléphone : 06 49 04 98 62

Assistants maternelles

BERGEON Valérie 3 Ancienne RN7 04 77 64 07 00

DUCROT Fabienne 2 Rue Saint Martin 04 69 34 27 68

DUFOUR Magalie 1748 rte de chez Briau 06 32 45 56 27

RUCKEBUSCH Sarah 21 Rue des Pierrières 06 64 49 24 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAMPE)

Temps d'accueil collectif le 1^{er} vendredi du mois

Services

LA POSTE

4 Place Monot Tél : 3639 Mail : www.labanquepostale.fr

Ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 10H00 à 12H30

CREDIT AGRICOLE

Rue du Commerce Tél : 04 77 64 50 14—Ouvert tous les matins de 09H00 à 12H30 sauf lundi – Après midi sur rendez-vous

SOUS PREFECTURE

Rue Joseph Dechelette 42300 ROANNE Tél : 04 77 23 64 64

TRESORERIE DE ROANNE

3 Place du Champ de Foire Tél : 04 77 44 01 02

ERDF DEPANNAGE Tél 09 72 67 50 42

CULTE

PAROISSE ST JEAN-EN-PACAUDOIS tél 04 77 64 40 11 (Renaison)

Correspondante journal

Le Progrès, Paysan de La Loire

Germaine Catheland : 06 14 46 01 40

Cabinet médical 1 Rue du Commerce

Docteur PORFIREANU Tél : 06 25 54 72 13

Docteur BODEA-LUNG Romeo Tél : 06 33 96 22 38

INFIRMIÈRES DAVERTON – VERNAY Tél : 04 70 55 54 88

BAYON – MOUTON ROLLET – ROLLET Tél : 07 84 21 21 96

PHARMACIE 37 Rue du Commerce

M. GIORDANO Flavien Tél : 04 77 64 00 29

DENTISTE 48 Rue du Commerce

Mme DESBOIS Claire Tél : 04 77 64 01 57

PEDICURE à domicile à Saint Martin Tél : 04 77 71 54 70

THERAPEUTE ENERGETICIENNE 7 Allée des Rocs

Sandra BENOIT Tél : 06 47 52 11 27

Urgences

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Caserne La Pacaudière : 04 77 64 16 53

GENDARMERIE : 17

Brigade La Pacaudière : 04 77 64 30 06

Brigade Renaison : 04 77 64 40 52

Taxi Ambulance De La Pacaudière Tél : 04 77 64 19 33

Centre Hospitalier ROANNE Tél : 04 77 44 30 00

28 Route de Charlieu 42300 ROANNE

Clinique du RENAISON Tél : 04 77 44 45 44

75 Rue Général Giraud 42300 ROANNE

CHU 28 Rue de Charlieu 42300 ROANNE

Lundi – Mercredi – Jeudi : 8H – 13H

Centre anti poison LYON Tél : 04 72 11 69 11

Maison du Don ROANNE Tél : 04 77 70 87 87

Roannais Agglomération

63 Rue Jean Jaurès CS 70005 42311 ROANNE

Tél : 04 77 44 29 50

Roannaise de l'Eau

98 Rue Jean Jaurès 42300 ROANNE

Tél : 04 77 68 54 31 – contact@roannaise-de-leau.fr

Service Clientèle Facturation : Tél. 04 77 68 68 90 ou 04 77 68 95 94

Secrétariat technique : Tél. 04 77 68 98 07 ou 04 77 68 98 06

Urgences : Eau : 06 07 49 29 06 / Assainissement : 06 18 54 13 15

SPANC Assainissement

63 Rue Jean Jaurès CS 30215 42313 ROANNE CEDEX

www.roannaise-de-leau.fr

Service déchets ménagers : N° Vert 0 800 17 34 50

<https://www.aggloroanne.fr/ma-collectivite/dechets/decheteries-167.html>

Déchetterie La Gare La Pacaudière

Du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Transports scolaires

Boutique Point City située 50 rue Jean Jaurès 42300 ROANNE

Téléphone du lundi au samedi de 7h à 19h au 04 77 727 727

email : schooly@bus-star.com

Composition de l'équipe municipale et du personnel communal

Equipe municipale



Christine ARANEO



Chantal DEPLACE



Marie-Noëlle
BAJARD



Alain JENESTE



Mickaël DUMAS



Romain AUGIER



Daniel AUNOS



Carole BACHELET



Claudine
BOURLIERE



Carole FRISOT



Anne GALEWICZ



Laurent CORRE



Gilles DUFOUR



François
MARQUET



Franck MATICHARD

Christine ARANEO : Maire

Chantal DEPLACE - Alain JENESTE - Marie-Noëlle BAJARD - Mickaël DUMAS : adjoints
Romain AUGIER, Daniel AUNOS, Carole BACHELET, Claudine BOURLIERE, Laurent CORRE,
Gilles DUFOUR, Carole FRISOT, Anne GALEWICZ, François MARQUET, Franck MATICHARD

Les commissions

Affaires scolaires, sociales, associatives, sport, loisirs, fêtes et cérémonies

Chantal DEPLACE, Carole BACHELET, Gilles DUFOUR, Carole FRISOT

Voirie, cimetière, matériel, environnement

Alain JENESTE, Romain AUGIER, Daniel AUNOS, Laurent CORRE, François MARQUET, Franck MATICHARD

Finances, personnel, culture et communication

Marie-Noëlle BAJARD, Claudine BOURLIERE, Gilles DUFOUR, Carole FRISOT, Anne GALEWICZ, François MARQUET

Entretien et gestion des bâtiments, aménagement et mobilier, urbanisme

Mickaël DUMAS, Romain AUGIER, Daniel AUNOS, Claudine BOURLIERE

Laurent CORRE, Anne GALEWICZ, Franck MATICHARD

Communication numérique



Site internet
SAINT MARTIN D'ESTREUX



Panneau Pocket
SAINT MARTIN D'ESTREUX



Page Facebook Mairie
SAINT MARTIN D'ESTREUX



Menu cantine scolaire
SAINT MARTIN D'ESTREUX

Personnel communal

Secrétariat

Magalie CHARRONDIERE : Secrétaire de mairie

Aurélié SOLAQUES : Adjoint administratif

Agents Techniques

Entretien des locaux : **Sylvie BEURRIER**

Voirie : **Joël GIRARD, Philippe MONTAGNIER, Abel POURRET**

Agents école publique

Béatrice PERICHON (ATSEM), Julie CHARLIER

Agent restaurant scolaire

Floriane BARTASSOT

2024, enfin le chantier de la salle des fêtes, projet phare du mandat, a pu débuter avec un an de retard, faute d'entreprises candidates aux appels d'offres. Les travaux ne seront pas finis à temps pour permettre la cérémonie des vœux. Nous espérons que la salle rénovée sera opérationnelle dès le printemps, avec de nouvelles tables manipulables par tous. Le montant total des subventions obtenues s'élève à près de 400 000€. Je tiens à remercier les financeurs qui ont accepté d'accompagner la commune sur ce projet : l'Etat, la Région, le Département et le SIEL.

Travaux réalisés au fil de l'année écoulée.

Changement du matériel informatique de la mairie ; pose d'un électro-tintement sur la cloche en attendant la réparation définitive ; réfection des autels latéraux ; rénovation en led de l'éclairage de la pelouse du foot. Sécurisation des entrées de l'école en conformité avec le plan vigipirate ; rénovation des terrasses de la Résidence.

Etude de gisement foncier réalisée en collaboration avec Roannais Agglomération et Epora. Modification du PLU permettant essentiellement d'élargir les possibilités de travaux sur les habitations en zone agricole.

Acquisition d'une cuve tractée ; révisions du classement des voies ; travaux au cimetière ; travaux de voirie.

Travaux en cours et prévus

Les incivilités et la petite délinquance subies ces deux dernières années, nous ont amenés à envisager l'installation de vidéo-protection ; il est navrant d'en arriver là, d'autant que le coût est très important, heureusement financé à 50% par la Région. Cette installation sera opérationnelle dès le mois de mars.

Des travaux sont en cours au restaurant : changement du store et réfection du local derrière la plonge.

Cette année une nouvelle tranche de travaux de voirie concernera entre autre, certains chemins ruraux reclassés en voies communales.

Sont aussi prévus le changement des fenêtres de l'étage de la mairie côté salle des fêtes ; des travaux sur certaines toitures (gîte, logements) l'enfouissement des réseaux secs rue de Rochères ; le changement de fournisseur de gaz avec des tarifs plus bas et donc le changement des cuves, des travaux sur le parcours de santé et les jeux d'enfants.

Projets 2025

Notre candidature a été retenue sur de nouveaux dispositifs d'aide à l'ingénierie :

Dispositif Village d'Avenir (avec La Pacaudière et Le Crozet) : dans le cadre du Plan Ruralité l'Etat accompagne les communes lauréates pour le montage de projets suivant les axes que nous avons retenus : le tourisme et l'attractivité.

Programme Leader : ce programme européen permet le financement d'une étude dans le cadre de l'aménagement et de la revitalisation du centre bourg, afin de préparer l'avenir proche. Cette étude sera réalisée en 2025 dans le respect de la transition écologique.

Finances

Vu le contexte économique national, nous devons nous attendre à des répercussions sur les communes. Nous veillerons malgré tout à conserver des finances aussi saines qu'à ce jour avec une capacité d'autofinancement toujours aussi importante qui nous permet de réaliser tous les projets et de faire face aux imprévus. Nous solliciterons au maximum les financements extérieurs, avec une nouveauté à partir de 2025 : la signature de la charte de dotation à l'investissement avec Roannais Agglomération, dispositif qui accordera à chaque commune 25000€ sur des projets verts.

Associations ; commerces

Nous nous réjouissons de la création d'un club des jeunes regroupant St Pierre et St Martin, qui a prouvé dès sa première année son sérieux et sa capacité à innover. L'engagement des bénévoles de toutes nos associations est primordial pour bien vivre à St Martin. N'hésitez pas à rejoindre l'une de nos associations dont vous découvrirez les activités au fil de ce bulletin. C'est pour les nouveaux habitants, un excellent moyen de s'intégrer à la vie du village.

Je souhaite également profiter de cette tribune pour remercier nos commerçants et artisans qui sont la clé de voûte de l'attractivité et du dynamisme de St Martin. Je remercie tout particulièrement Odile Charcosset qui, après des années de bons et loyaux services, a cédé son commerce de tabac- presse. Bienvenue à sa remplaçante Tatiana Chauviré.

Ecole

Malheureusement la rentrée s'est faite avec une classe en moins. Je remercie l'équipe enseignante et la directrice Pauline Blanc pour leur dévouement et leurs nombreux projets.

Santé

L'offre en matière de santé s'est étoffée avec l'arrivée du Dr Bodea-Lung grâce à l'opiniâtreté de Flavien Giordano, notre pharmacien et l'aide de la commune.

Personnel

Nos neuf agents communaux oeuvrent tout au long de l'année pour nos concitoyens. : voirie, bâtiments, espaces verts, école, entretien des locaux, gestions des salles, administration, finances... Je tiens à remercier aussi les agents qui nous ont quittés : Anne- Marie Vizier et Camille Canavesi remplacée au secrétariat par Aurélie Solaques.

En 2024 nous avons mis en place la prime pouvoir d'achat ; mise en place à partir de 2025 de la protection sociale complémentaire

Remerciement à l'ensemble du personnel pour son travail, sa disponibilité et sa polyvalence.

Les conseillers et les adjoints se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé, ainsi qu'une bonne lecture de ce bulletin préparé par l'équipe Communication et je vous donne rendez-vous à l'inauguration de la salle des fêtes que nous attendons avec impatience.

Christine ARANEO



Ancienne mairie de Saint Martin d'Estreaux

Etat civil

HUNCKLER GROSSO Mariel 03 05 2024
HUNCKLER GROSSO Adaline 03 05 2024
DE SOUSA Cassie 07 09 2024



Vœux de bonheur



PURAVET Elodie et LAGENESTE Gaetan 18 05 2024
HOSTALIER Arnaud et OUAKNINE Raphaëlle 10 06 2024
DEPLACE Mathilde et THEVENOUX Mickael 06 07 2024
FOURNIER Gérard et LARMIGNY Florence 14 09 2024



Mathilde & Mickaël



Elodie & Gaëtan

Sincères condoléances



DUPUIS Bernadette née LACHOT 06 01 2024
MOUTON Robert 09 01 2024
CHARGROS Clément 04 02 2024
GOUTTE Mireille Andrée née FAVIER 06 02 2024
EXBRAYAT Christine Marcelle 07 02 2024
DÉCLOITRE Georges 08 02 2024
SOUCHON Julien 19 02 2024
PERRET Odette née AUGIER 28 02 2024
MONTET Paulette Francia née TULOUP 02 03 2024
SOUCHON Huguette née VERGNAUD 24 03 2024
CHERVIER Marie Joseph 30 03 2024
MEUNIER Yves Raymond Francisque 31 03 2024
DUFOUR Aline Marie Louise 18 04 2024
COTTE Guy Louis 21 05 2024
PRATLONG Colette Marie née LE BORGNE 05 06 2024
PONTUS Henri Désiré 18 06 2024
FAVIER Armand 20 06 2024
GRANGE Henri Marie Joseph 06 07 2024
COGNET Françoise née GRANDMOTTET 13 08 2024
LAMBERT- DAVERDOING Ghislaine née JACLOT DE POTIER 14 08 2024
COTTE Daniel Elie François 22 09 2024
BOIVIN Jeanine née BONNEFOY 17 10 2024
KERBRAT Pierrette Jeanne née LOOF 27 10 2024
FAVIER Liliane Marie 25 10 2024
MARTIN Odile née VENDE 30 10 2024
MOUILLEVOIS Roland 06 11 2024
ROUX Jean Claude 12 12 2024
GIRARD Didier Louis 20 12 2024
PACAUD Jean Luc 26 12 2024

Finances 2023

Le 27 mars, le conseil municipal est réuni pour le vote du Compte Financier Unique (CFU) du budget de la commune 2023. Celui-ci est approuvé à 13 voix pour et une voix contre.

Fonctionnement :

Recettes : 972 464€

Dépenses : 731283€

Investissement :

Recettes : 441 964€

Dépenses : 408 113€



Le budget primitif de la commune est également présenté, il est approuvé à 14 voix pour et une voix contre. Les deux sections du budget primitif s'équilibrent ainsi :

◆ en section de fonctionnement : 1 504 714,43€

◆ en section d'investissement : 1 966 986,19€

Le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2024 est de 7129,86€, le conseil accepte à l'unanimité le versement de ces subventions.

Le taux des taxes reste inchangé pour 2024 :

◆ Taxe foncière bâti : 26,54%

◆ Taxe foncière non bâti : 31,04%

◆ Taxe habitation sur les résidences secondaires : 6,26%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



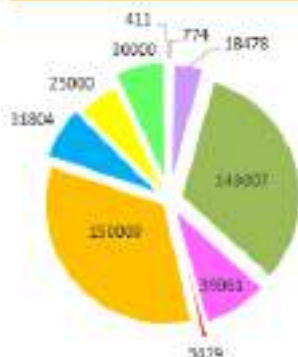
■ ATTENUATION DES CHARGES
 ■ IMPOTS ET TAXES
 ■ AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE
 ■ TRAVAUX EN REGIE
 ■ PRODUITS DES SERVICES
 ■ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
 ■ PRODUITS EXCEPTIONNELS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ CHARGES GÉNÉRALES
 ■ CHARGES GESTION ÉQUIPANTE
 ■ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
 ■ CHARGES DE PERSONNEL
 ■ CHARGES FINANCIÈRES
 ■ ATTENUATION DE PRODUITS

RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ CAUTIONS LOGEMENTS
 ■ EXCÉDENT FONCTIONNEMENT
 ■ TAXE AMÉNAGEMENT
 ■ AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
 ■ SUBV TRAVAUX ÉGLISE
 ■ OPÉRATION D'ORDRE
 ■ FCTVA
 ■ EMPRUNT
 ■ DESIGN IMMOBILISATIONS
 ■ SUBV ACQUISITION SUPPORTS VELOS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



■ REMBOURSEMENT EMPRUNTS
 ■ REVERSEMENT CAUTIONS LOGEMENT
 ■ TRAVAUX EN REGIE
 ■ TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX
 ■ VOIRIE
 ■ ACQUISITION TRAVAIL BAR RESTAURANT
 ■ RENOVATION SALLE DES FETES
 ■ EQUIPEMENTS TRAVAIL DIVERS
 ■ TRAVAIL PARKING BELLE CAMPAGNE
 ■ TRAVAIL SEL
 ■ CESSION IMMOBILIERE
 ■ OPÉRATION D'ORDRE
 ■ AMÉNAGEMENT CIMITERIE
 ■ TRAVAUX ÉGLISE
 ■ REVISION PLOU VEHICULE VOIRIE
 ■ STADE AIRE DE LOISIRS
 ■ RENOVATION SALLE DES SOCIETES
 ■ DEPENSE INCENDIE



L'Association remercie la municipalité pour l'entretien et la mise à disposition gratuite des locaux.

De nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année ce qui nous amène à un nombre de 190 pour cette année 2024. Quatre animations enfants et adultes ont été proposées cette année (carnaval avec l'école, Halloween, Noël et Dictée) Nous remercions les parents présents avec leurs enfants.

A partir du 01.01.2025 la bibliothèque ne sera plus associative mais deviendra municipale, et suite à cette décision, nous avons acheté 140 documents pour apurer nos comptes.

Nous serons toujours 7 bénévoles plus 2 nouvelles qui vont peut-être nous rejoindre en Janvier.

Village d'avenir

SAINT MARTIN D'ESTREAUX a postulé à l'opération « Village d'Avenir » et a été retenue par la commission départementale au sein d'une grappe de commune dont La Pacaudière et Le Crozet. Ce dispositif national vise à fournir un soutien en ingénierie à destination des communes rurales et leur apporter une aide à la réalisation d'un projet dans le respect de la transition écologique. Chaque commune sélectionnée bénéficie d'un accompagnement individualisé par un chef de projet de l'agence nationale de la cohésion des territoires.



Horaires
Jeudi 9h30-11h et Samedi 9h30-11h30

Contacts
Huguette NOAILLY Tel 06 52 01 48 69
Nadine VERMOOTE Tel 06 61 56 39 04



Votre bureau de poste offre de nombreux services et dispose d'une antenne France Services. N'hésitez pas à venir faire vos démarches dans le bureau de poste de Saint Martin d'Estreaux.

Votre conseiller vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h30



La place de l'Eglise et le Monument aux Morts, élevé à la mémoire des 64 enfants du pays victimes de la guerre européenne

L'Association comptait une quinzaine d'adhérents en cette année 2024. Nous sommes présents dans la salle à côté de la mairie, rue Vizier, tous les samedis sauf fermeture exceptionnelle, de 10h à 18h. Nous vous proposons des activités autour de l'aiguille comme le tricot, la couture, la tapisserie, le travail de la laine feutrée... autour du papier et du carton... tout ceci dans une ambiance familiale.

Nous remercions très chaleureusement notre Maire, Madame Christine ARANEO pour le prêt de la salle et le don d'une machine à coudre. Nous remercions également l'équipe municipale pour l'octroi de la subvention, madame Yvette DEPLACE pour le don de tissus, et toutes les personnes qui nous amènent également du matériel pour pouvoir pratiquer nos activités.



Présidente : Anne Marie ABBAT
Trésorière : Dominique METZINGER
Secrétaire : Elodie MARTINANT
Contact : Anne Marie ABBAT 06 11 19 33 17

Une année dynamique au service du village

Cette année, le Club des Jeunes de la N7 a su dynamiser la vie locale à travers plusieurs événements conviviaux. Parmi les temps forts, un tournoi de football en sixte qui a réuni joueurs et spectateurs dans une ambiance festive, ainsi qu'une soirée aligot-saucisse qui a régalé petits et grands. Ces manifestations ont permis de renforcer les liens au sein de la communauté, tout en soutenant les commerces du village. Le Club des Jeunes de la N7 continue ainsi d'animer notre commune avec des projets rassembleurs et promet de nombreuses autres initiatives pour l'année à venir.

Manifestations 2025

Tripes : samedi 22 février

Tournoi sixte : samedi 14 juin

Bal des feux d'artifices : samedi 12 juillet

Concours de pétanque : samedi 06 septembre

Aligot : samedi 29 novembre



Président : Bastien GIRARD
Vice-Présidente : Meline BARGOIN
Trésorier : Mathieu COLLANGES
Vice-Trésorier : Floryan MEGNOT
Secrétaire : Simon LAURENT
Vice-Secrétaire : Louis DESORMIERE

Notre société reste fidèle du mieux qu'elle peut aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nous devons en mémoire d'une partie de notre jeunesse passée en tant que militaire en Algérie, pour certains jusqu'à 27 mois essayer de maintenir notre petite association. En toute amitié nous devons continuer la section de Saint Martin et Sail-les-Bains. Nous pensons encore le faire sur cette année 2025, même si certains de nos adhérents sont obligés de quitter l'association pour raison de santé. Nous pensons à eux. L'assemblée générale se fait courant février. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.



Contact
Pierre Séchaud

Le Club des Jeunes de la 7



Au fil de l'année

Plantation de printemps

Comme chaque année les semis font leur apparition sous les serres communales, en vue d'agrémenter les espaces verts



Guide collecte des déchets



Semaine paire

Emballages et papiers

(Emballages plastiques, acier et aluminium, cartonnettes, briques alimentaires. A déposer en vrac, sans sac)

Semaine impaire

Ordures ménagères

(dans un sac fermé)



Déchets alimentaires

(Restes de repas, épluchures, sachets de thé, marc de café, coquilles d'oeuf, coquillages et crustacés, ...)

ACPG - CATM



Programme Leader

La commune est éligible au programme leader, il s'agit d'un programme de financement européen, via la région, en faveur du développement des territoires ruraux dans le cadre de travaux d'ingénierie d'aménagement et de revitalisation des centres bourg.



Dans les années 1950, ancienne Nationale 7 et le village de Saint Martin d'Estreaux

Les dons de l'année 2024...

Les collectes de sang ont eu lieu à Saint Pierre Laval suite aux travaux de la salle des fêtes de Saint Martin. Nous remercions la municipalité et les bénévoles de Saint Pierre pour le prêt de la salle.

Le bilan des trois collectes de sang (mars, juillet et octobre) est légèrement supérieur à l'année dernière. 152 dons récoltés en 2024 contre 140 dons en 2023.

Les membres du bureau remercient chaleureusement tous les donateurs et le personnel de l'EFS (Etablissement Français du Sang).

Nous partageons les mêmes valeurs...

Citoyenneté

Véritable acte citoyen, le don de sang contribue à soigner 1 million de personnes chaque année.

Partage

Donneurs et bénévoles, vous vous retrouvez ensemble autour d'un projet commun fort.

Solidarité

Plus nous sommes nombreux, plus nous aidons les personnes qui en ont vraiment besoin.

Les dates des prélèvements à retenir pour l'année 2025...

- Mardi 25 Février 2025
- Vendredi 02 Mai 2025
- Mardi 26 Août 2025



Président : Daniel AUNOS
Trésorier : Alain JENESTE
Secrétaire : Gilles DUFOUR

L'Amicale des donneurs de sang remercie la municipalité pour sa subvention

Le judo peut être pratiqué à partir de 5 ans, permettant dès le plus jeune âge, d'inculquer les valeurs du judo et son code moral. Le club de St Martin d'Estreaux ouvre ses portes tous les jeudis à partir de 18h. Les 18 jeunes judokas de cette saison peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires à Renaison.

La municipalité met à disposition la salle gratuitement et le club la remercie fortement.

Si vous êtes désireux d'apprendre le judo, le professeur se fera un plaisir de vous guider et enseignera les valeurs de ce sport. Le judo club vous souhaite une très belle année 2025 !

Cassidy Bomble vice championne de la Loire 2024
et Maxime Senn Champion de la Loire 2024



Contact : Cédric Gironde 06.26.01.07.11
Facebook AL judo Renaison/St Martin

L'association remercie la municipalité pour la subvention ainsi que pour la mise à disposition du local.
 Nous nous retrouvons chaque mercredi de 19H00 à 20H00 dans la salle des sociétés.
 Nous pratiquons des exercices variés en fonction de la difficulté de chacun.
 Pour cette saison 2023/2024 nous sommes actuellement 18 adhérents.

Gym Tonic

Présidente : DEBUT Chantal 06.85.29.41.96
 chantaldebut@orange.fr
 Secrétaire : BACHELET Carole
 Trésorière TISON Nadine

Comptant neuf membres au sein du club pour 2024, l'atelier s'est déroulé régulièrement les vendredis à partir de 15 heures. La galette des rois a été partagée le 12 janvier.

Le 14 mai nous nous sommes rendus à Lurcy-Lévis dans l'Allier pour découvrir « Street Art City ». C'est un ancien centre de formation de France Télécom jusqu'en 1990 qui est devenu, en 2015, un haut lieu du street art, aujourd'hui la seule résidence artistique dédiée à l'art pictural urbain. Depuis, les artistes qui parfois affluent du bout du monde, expriment leurs talents sur 22 500 m² du lieu qui a échappé à la démolition.

En extérieur, une centaine de fresques murales parfois impressionnantes et, en intérieur appelé Hôtel 128 (qui représente le nombre de chambres), visite de galerie toutes plus surprenantes les unes que les autres de thèmes divers et variés.

Durant l'été, trois membres se sont déplacés à St-Jean Saint-Maurice et St Hâon-le-Châtel pour peindre dans la rue.

Le club tient à remercier la municipalité pour la subvention allouée et la mise à disposition de la salle des sociétés.

Toute personne souhaitant rejoindre le club sera la bienvenue. Bonne année 2025 !



Président : Maurice FROBERT
 Trésorière : Chantal DEBUT
 Secrétaire : Jacqueline FROBERT

Les Palettes Complices



Au fil de l'année

Saison Pêche 2024

L'étang est ouvert à la pêche du 1er avril au 31 octobre.

Merci à nos garde-pêche, Maurice, Jean-Michel, Jo et Jean-Charles pour leur disponibilité.

Cette année il y a eu 107 tickets vendus ce qui représente un montant de 535 euros.

Dernièrement nous avons procédé au repoissonnement, 150 kg de tanches et 150 kg de gardons sont venus compléter le contenu de l'étang.



Cimetière

Une reprise de certaines tombes en mauvais état s'avère nécessaire, ainsi qu'un nettoyage du caveau communal et de l'ossuaire.



Le mur de séparation dans le cimetière a été également rénové.





Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont des nuisibles urticants dangereux pour l'homme et l'animal. Pour lutter contre ce fléau, des pièges permettant de capturer et détruire ces chenilles, tout en respectant l'environnement, ont été installés sur les troncs des arbres, et plus particulièrement au parc Berthon.



Le système des bons pour un repas au Bouchon de la 7 en faveur des personnes de plus de 70 ans, a été reconduit en 2024 du fait des travaux de la salle des fêtes.

Plus de 200 personnes étaient concernées.

En 2025 la salle sera fonctionnelle. Comme auparavant nos séniors seront invités à partager le repas offert par la commune.

Les résidents des EHPADS, environ une dizaine, ont reçu une boîte de chocolats accompagnée de produits d'hygiène,

Trois jeunes de la commune ont bénéficié d'une participation financière d'un montant de 55 euros chacun afin de leur permettre d'accéder au "pass culture ados" géré par l'AJS.

En 2025 l'inventaire et le marquage du bois du domaine Barret seront effectués.



Le club compte 39 adhérents qui ont pu participer à nos diverses manifestations. Nous remercions la municipalité pour la subvention.

Activités 2024

- 11.01.2024 : Assemblée Générale + Cotisations
- 16.02.2024 : Carnaval (marche, bugnes et vin chaud)
- 26.04.2024 : Sortie d'une journée à Grenoble
- 16.05.2024 : Grenouilles à la Borde
- 10.10.2024 : Choucroute au Bouchon de la 7
- 14.12.2024 : Repas Noël au Bouchon de la 7

Nous rappelons les activités hebdomadaires : marche le mardi à 14 heures, jeux le jeudi à 14 heures à la Salle du Club et gymnastique le vendredi matin à 8h45 Salle de St Pierre Laval.

Nous remercions les municipalités de Saint Martin et de St Pierre Laval pour leur prêt de salles.



La Gare - Saint Martin d'Estreaux

Présidente : NOAILLY Huguette
 Tel : 0652014869 — Mail : noailly.joel@bbox.fr
 Trésorière : BRENNER Jacqueline
 Vice-Trésorier : VERNAY Marcel
 Secrétaire : LAURENT Monique
 Vice-Secrétaire : DUFOUR Raymonde



L'École de Musique de La Pacaudière accueille enfants et adultes des communes du pays de La Pacaudière, offrant la possibilité d'apprendre une variété d'instruments : violon, trompette, clarinette, guitare, flûte traversière, batterie, harpe et piano. Encadrés par une équipe de 8 professeurs, les cours d'instruments se déroulent en leçons individuelles pour une progression adaptée à chacun.

L'école propose également des cours collectifs, comme l'éveil musical, destiné aux enfants de 4 à 6 ans, qui leur permet de découvrir les rythmes et les sons à travers de petits instruments, l'expression corporelle et le chant. Des cours de chorale pour enfants et des ateliers de rythme sont aussi au programme.

Il est encore possible de s'inscrire aux cours collectifs, avec une cotisation de 114€ pour l'année (32 cours), ainsi qu'une adhésion à l'association de 15€. Quelques places restent disponibles pour les cours individuels sur certains instruments, n'hésitez donc pas à vous renseigner.

L'École de Musique est soutenue par la Ville de La Pacaudière, Roannais Agglomération, le Département et bénéficie de partenariats avec Noetika, la bibliothèque de La Pacaudière et le conservatoire de Roanne. Elle fonctionne également grâce à l'engagement bénévole de Sylvie Beurrier, trésorière, Charlotte Cherpi, responsable site web et Clémence Barrancos Gounon, présidente de l'association.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !



Rencontre entre mairies

Cette année, élus, agents et membres du CCAS se sont rendus dans la commune voisine Saint Pierre Laval pour évoquer les différentes problématiques des collectivités. Les échanges se sont poursuivis autour d'un repas offert par Saint Pierre Laval



Réunion démarrage chantier

Les entreprises pour le chantier de la salle des fêtes étant toutes retenues. Une première réunion de démarrage de chantier a lieu entre élus, entreprises et architecte pour faire le point sur les modalités d'accomplissement des travaux et établir un planning prévisionnel.



Contacts

Adeline Verruy, coordinatrice pédagogique : 06 20 09 50 76

Adresse : 49, route de Lyon, 42310 LA PACAUDIERE

Courriel secrétariat : contact.empp@gmail.com

Page Facebook : [coledemusiquelapaco](https://www.facebook.com/coledemusiquelapaco)

Page Instagram : [coledemusiquelapacau](https://www.instagram.com/coledemusiquelapacau)

Site internet :

www.coledemusiquedupaysdelapacaudiere.wordpress.com



Au fil de l'année

Fermeture usine Lépine

Nous avons eu le regret d'apprendre la fermeture de l'usine Lépine qui occupait un de nos bâtiments communaux depuis de nombreuses années. La remise des clés a eu lieu fin mars. Le local est actuellement disponible en location pour stockage ou autre... Les élus réfléchissent au devenir de ce bâtiment.



Résidence Maison Marguerite

Les terrasses vieillissantes ont été rénovées pour un coût de 6692€ HT.



*Route de Lapalisse
Saint Martin d'Estreaux*

Cette association de parents a pour but l'épanouissement scolaire et culturel des enfants fréquentant l'école de Saint Martin d'Estreaux.

Le sou des écoles récolte ses fonds grâce aux subventions de la mairie et aux bénéfiques faits lors des différentes manifestations : la vente de cakes, la marche du 11 novembre qui a renoué avec le succès cette année, les repas à emporter, un éventuel projet pour un concours de pétanque, la fête de l'école et la brocante.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons élu un nouveau bureau.

Les membres du Sou des écoles tiennent à remercier l'ensemble des parents bénévoles pour leur investissement au sein des différentes manifestations ainsi que les commerçants.

Nous proposons également une location de tables au prix de 5€ l'unité et une enceinte au prix de 20€.

L'association vous souhaite une très bonne année 2025.



Présidente : Audrey BECAUD
Vice-président : Antoine CHERRIER
Trésorière : Marion BONIFASSI
Vice trésorière : Laury GARDET
Secrétaire : Angélique DEVAUX PELIER
Vice trésorière : Marion BUISAN-Y-PERALTA

Contact : Audrey BECAUD 06.17.35.60.61

La Société de Chasse Communale de Saint Martin d'Estreaux, son Président Laurent Souchon et ses membres remercient la Commune pour la subvention.

Nous remercions également les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres.

Parmi nos chasseurs, Mr Cognard compte environ 80 ans de chasse sur la société.



Le rassemblement pacifiste du samedi 09/11/2024 autour du monument aux morts a marqué les 30 ans de l'ALAMPSME-DL qui a vu le jour grâce à l'initiative de Danielle et Pierre ROY.

Depuis 1994, l'association n'a de cesse de faire connaître les textes de Pierre Monot, de s'opposer aux guerres et de demander la réhabilitation des 639 fusillés pour l'exemple de la guerre de 14/18.

Dans un premier temps Danielle ROY a lu un message devant la tombe de Pierre Monot soulignant sa force et son courage peu communs et rappelant cette phrase de Jaurès « le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Christine Aranéo en tant que Maire a accueilli le rassemblement autour du monument et a fait un petit historique de l'association .

Calogero Minacori président de la libre Pensée de la Loire a dénoncé la politique de répression du gouvernement vis à vis du peuple Palestinien.

Daniel Durand du mouvement pour la paix a rappelé combien Pierre Monot avait raison en écrivant :

SI TOUT L'EFFORT PRODUIT...
ET TOUT L'ARGENT DÉPENSÉ POUR LA GUERRE
L'AVAIENT ÉTÉ POUR LA PAIX ... ?
POUR LE PROGRÈS SOCIAL, INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE ?
LE SORT DE L'HUMANITÉ SERAIT BIEN DIFFÉRENT
LA MISÈRE SERAIT EN GRANDE PARTIE BANNIE DE L'UNIVERS ET
LES CHARGES FINANCIÈRES QUI PÈSERONT SUR LES GÉNÉRATIONS
FUTURES, AU LIEU D'ÊTRE ODIEUSES ET ACCABLANTES...
SERAIENT AU CONTRAIRE
DES CHARGES BIENFAISANTES DE FÉLICITÉS UNIVERSELLES

car la principale leçon à retenir de ces 25 dernières années est l'échec de toutes les solutions de force de nature militaire.

Cécile Cuckierman Sénatrice nous a fait le plaisir d'être présente à nos cotés et a dénoncé l'horreur des guerres et leur inutilité. Nos remerciements à Yannick Sybelin et les membres du bureau qui ont organisé ce rassemblement.



Mise aux normes de l'éclairage du terrain de football

L'éclairage du stade a été modifié. Les projecteurs actuels ont été remplacés par des projecteurs leds qui permettent un meilleur éclairage et la possibilité de réaliser des matchs en nocturne. Cette technologie permet également une économie d'énergie et un meilleur respect de l'environnement.



Voirie

Comme chaque année, la commune veille à maintenir sa voirie dans un état correct, des travaux ont été réalisés Route de Briquette, Route du Pont Ballon, Chemin de chez Mouiller, Route de chez Papon, Chemin de chez Blain et Rue Belle campagne.





Au fil de l'année

Vidéo protection

Le conseil municipal est favorable à la mise en place d'une surveillance par vidéo protection. Après un diagnostic et une étude réalisée par notre référent sureté gendarmerie, les entreprises sont reçues pour présenter leur devis. L'entreprise Bouygues a été retenue. La préfecture a validé le projet. Les travaux d'aiguillage, de génie civil ont débuté pour une mise en route en cours d'année.



Sécurisation de l'entrée de l'école

Pour une sécurité renforcée à l'entrée de l'école primaire, un visiophone a été installé au portail pour permettre une ouverture à distance.



Avenue de la Gare
Saint Martin d'Estreaux

Saison 2023-2024

Pour cette saison l'Association Sportive St Martinoise comptait 58 licenciés soit 6 équipes engagées en championnat et réparties de la manière suivante :

Séniors Masculines : équipe engagée en Championnat Départemental 4 joueurs.

Séniors Féminines : équipe engagée en Championnat Départemental 4 en attente avec le Roannais Basket Féminin.

U18 Féminines : équipe engagée en Championnat Départemental 3

U15 Féminines : équipe engagée en Championnat Départemental 3 en attente avec St Germain Lespinasse

U13 Féminines : équipe engagée en Championnat Départemental 3

U11 Féminies : équipe engagée en Championnat Départemental 3. Une création de cette nouvelle équipe qui a été possible grâce à l'attribution d'un nouveau créneau au gymnase de La Pacaudière.



Equipe séniors masculines



Equipe séniors féminine

En Janvier 2024, une de nos licenciée Séverine LOISY s'est vue récompensée par le comité de la Loire de Basket, pour son investissement auprès de notre club et du basket ligérien depuis de nombreuses années. Bravo et merci à elle.

Le 03 février 2024 nos jeunes licenciées U11 et U13 ont eu l'honneur d'accompagner les joueuses de Roannais Basket Féminin, lors de l'entrée sur le terrain, l'occasion de partager un moment convivial.

Cette saison a été marquée par la première place en championnat de notre équipe Séniors Féminines, qui lui assure la montée en Championnat Départemental 3. Cette première place a aussi permis à l'équipe de disputer les phases finales de championnats, l'équipe s'est inclinée en finale face à l'équipe de Pontoise St Just St Rambert, après avoir remportée sa demi-finale face à l'équipe de Tence.



Equipe U18 féminine



Equipe U15 féminine

Challenge Sandra

Depuis 7 saisons, le club a mis en place un challenge en mémoire de Sandra afin de récompenser par un trophée, le ou la licencié(e) ayant le plus représenté les valeurs qu'elle incarnait au cours de la saison. La saison dernière il avait été remis à Anaïs DEYRAT et cette saison, il a été décerné à Emeline DUVERGER pour son investissement au sein du club.



Equipe U13 féminine



Equipe U11 féminine

Saison 2024-2025

Cette saison l'effectif a bien évolué avec l'engagement de 7 équipes en championnat ainsi que la création d'un groupe de U7 U9. Les entraînements se déroulent les mardis et vendredis soir. Les matchs à domicile ont lieu le samedi après-midi et le dimanche matin.

Manifestations prévues

Tournée des calendriers en novembre – décembre 2024

Repas dansant 15 Novembre 2025

Présidente : Anaïs DEYRAT
Présidente adjointe : Séverine LOISY
Trésorière : Myriam DUVERGER
Trésorière Adjointe : Angélique DUMAS
Secrétaire : Maëva MORALES
Secrétaire Adjointe : Marion MATHOT

Correspondance Club : 07.50.60.76.86 – assmbasket42620@gmail.com

Au cours de la saison 2023– 2024, l'association a disputé ses quatre concours officiels. Pour cette nouvelle saison le club compte 6 licenciés.

Petit clin d'œil sur les performances de Christian BARDET qui a gagné 2 concours à St Martin pour son retour.

Projet pour ce début de saison : les membres vont rénover la buvette qui date du milieu des années 60.

Concours de l'année 2025 : Boules Lyonnaises

Challenge André DAVID : vendredi 06 juin 2025 à 18h00

Challenge PERICHON : samedi 28 juin 2025 à 14h00

Challenge Michel ROPIOT : vendredi 04 juillet 2025 à 18h00

Coupe Jacky ALOIN : samedi 06 septembre 2025 à 14h00



Président : Yvan GAILLARD
Trésorier Secrétaire :
Emile DANTON
Trésorier Secrétaire adjoint :
Christian BARDET
Membres : Robert ROTA
Michel DAVID
Albert THEVENOUX

ASSM Boules - Boules Lyonnaises



Au fil de l'année

Rencontre avec les associations

La rencontre avec les associations s'est déroulée le 22 novembre. Cette réunion est un moment d'échange avec les bénévoles permettant de les remercier pour le travail accompli pour la vie du village. Cette année une nouvelle association est née « Le Club des Jeunes de la 7 », nous les accueillons avec plaisir. Après l'établissement du calendrier des manifestations, Mme le Maire rappelle que les salles communales et le matériel sont mis à disposition gratuitement et remercie les associations de veiller à leur bonne utilisation. La soirée se termine dans une ambiance agréable autour d'une paella.



Inauguration nouveau site ADMR

Le 25 mai 2024, quelques élus se sont rendus à l'invitation de l'ADMR de La Pacaudière pour l'inauguration de leur nouveau bâtiment. Un moment très agréable qui nous a permis de découvrir les nombreux services que proposent cette association.





Préparation des élections législatives

La mairie a du faire face à l'annonce soudaine des législatives anticipées. Les salles utilisées habituellement pour les élections étant louées, nous avons obtenu une dérogation pour tenir ces élections dans la salle du club.



Rentrée scolaire

A la rentrée nous déplorons la fermeture d'une classe. Les 67 élèves sont répartis en 3 classes. Sur la commune nous avons également 8 enfants scolarisés à domicile.



*Place du marché
Saint Martin d'Estreaux*

L'année 2024 aurait dû être une année de fête pour nos séniors, avec l'équipe fanion qui a joué les premiers rôles toute la saison infligeant même un 4 à 0 au Champion FEURS. Mais voilà nos séniors ratent la montée sur les 3 dernières journées, et s'inclinent aussi en demie finale de la coupe du Roannais face à Commelle après avoir mené 3 à 1 à 15 minutes de la fin. Déception collective, c'est aussi ça le sport.

La nouvelle saison redémarre avec de nouveaux coaches Philou COMBARET entraîneur depuis 6 ans du NRF et bien avant de l'ASSM ainsi que Lionel VERNISSE laissent la place à François DURIS. Pour l'équipe 2 c'est Corentin POUJET qui succède à Loïc VIZIER et Mathieu GEORGES.

Un nouveau sponsor OMERIN, sponsor de l'ASM Clermont Rugby, dont le siège social est à AMBERT (63), habille les membres du bureau de NRF ainsi que tous les dirigeants et éducateurs du club, et ce grâce aux démarches de Mathieu GEORGES.

L'effectif est en baisse pour cette nouvelle saison avec, d'une part les blessés opérés à qui nous souhaitons un prompt rétablissement Dorian DARD, Clément DUVERGER et Gaëtan VIZIER, d'autres partis vivre sous d'autres cieux Mathieu GEORGES en région Parisienne. Ceux qui ont choisi de muter pour un autre club Tanguy DARD Sud Foot 71 (Marcigny) pour jouer en Régional, Sylvain CHEVALIER Le Breuil (03), Enzo MOZZICONACCI St Just en Chevalet, Jason FREITAS à Lapalisse ou tout simplement ceux qui décident de raccrocher les crampons comme Mickael MATILLON, Alexandre MORALES.



Equipe U7 - La relève

Le 11 mai 2024 nos U13 ont participé au challenge Pasquier à la mi-temps du match de Nationale 2 (ancienne 4ème division) entre ANDREZIEUX BOUTHEON et GRASSE, et étaient opposés à ST GALMIER. Une expérience à reconduire.

La satisfaction vient des jeunes de plus en plus nombreux dans chaque catégorie et qui progressent. Nos U18 sous la coupe de Franck ERMACORA et Mickael MALBRUNOT atteignent le 3^{ème} tour de la coupe de France - Gambardella. Ce 5 octobre 2024 NRF accueillait VILLEFRANCHE SUR SAONNE qui évolue en Régionale 1 soit 4 niveaux plus haut que nos jeunes. Avec 2 buts marqués nos jeunes sauvent l'honneur et sortent la tête haute, malgré une large défaite 2 à 9, sous une haie d'honneur de nos adversaires.

Dates à retenir

Repas dansant à La Pacaudière le samedi 22 mars 2025

Jambon à la broche à Sail-Les-Bains le samedi 05 juillet 2025

Nord Roannais Foot remercie tous ses sponsors, les 3 municipalités, ses bénévoles dirigeants et/ou éducateurs qui permettent à près de 180 licenciés de pratiquer dans les meilleures conditions leur sport favori le football.



Co-Présidents : François-Guillaume JACQUET, Fred LANIER

Vice-président : Bruno GEORGES

Trésorier : Bruno COLLANGES

Secrétaire : Sylvain LOISY (06.26.52.03.25 sylvain.loisy@sfr.fr)

Secrétaire adjoint : Gaëtan ROBIN

Arrêt du réseau fibre

Le réseau téléphonique "cuivre" s'arrêtera de fonctionner fin 2025

Anticipez dès à présent le raccordement au réseau "fibre" afin d'éviter toute interruption de service en contactant THD42



Tel : 04 77 430 855
thd42.fr



Changement du matériel informatique du secrétariat

Le contrat de location arrivant à terme, le conseil accepte le renouvellement de celui-ci pour 3 ans.

Deux nouveaux postes sont installés au secrétariat en remplacement des anciens.

Ils ont été rachetés par la commune pour 1€ et l'un d'eux a été installé au cabinet médical.



Départ d'Anne-Marie

Le 10 juillet élus et agents se sont retrouvés pour le départ d'Anne Marie VIZIER agent technique depuis 2018.

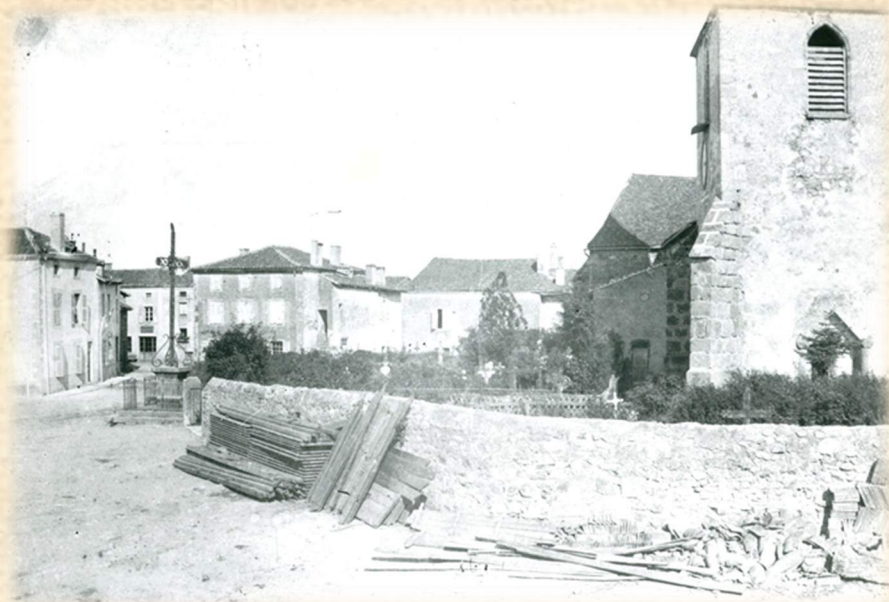
A cette occasion la commune l'a remerciée pour son travail et lui souhaite une bonne continuation.

Modification du PLU

Plusieurs points notés dans le PLU actuel bloquent certains projets, le conseil a donc décidé de le faire évoluer. Après avis auprès de différents services DDT, service ADS de Roannais Agglomération, la procédure simplifiée est possible car la modification porte sur des points précis et bien identifiés. Le cabinet OXYRIA a été retenu pour procéder aux modifications pour un coût de 3120€.

Histoire de la translation du cimetière de Saint Martin (sources archives communales, registre des délibérations)

Avec la naissance du courant de pensée hygiéniste au XVIII^{ème} siècle, la présence des morts parmi les vivants devient mal tolérée. Les cimetières, à l'origine attenants aux églises, sont transférés à la périphérie des villes pour des raisons de santé publique. En effet, les cimetières étaient souvent surpeuplés et les corps en décomposition émettaient des odeurs nauséabondes et pouvaient causer des maladies. A partir de 1770 les cimetières ont donc été déplacés à l'extérieur des villes pour éviter ces problèmes. Cette pratique a été adoptée progressivement, et en 1776, un décret royal a interdit définitivement les sépultures dans les églises. Pourtant fin XIX^o, cent ans après, le cimetière de St Martin est toujours à la même place.



Place de l'église fin XIX^o avant le transfert du cimetière à son emplacement actuel, ou bien avant sa démolition, ce qui situe cette photo entre 1876 et 1886.

En avril 1827, cinquante ans après le décret royal, le cimetière est toujours à côté de l'église.

Par courrier le sous- préfet ordonne sa translation. On apprend qu'un terrain est prévu à cet effet. Les élus répondent que la commune ne peut pas faire face aux dépenses occasionnées par ce déplacement 4200Fr (environ 18900€) et demande au sous- préfet d'ajourner le transfert.

On trouve une nouvelle demande d'ajournement en 1832, le coût est à nouveau mis en avant mais également le fait que ce ci-

metière n'a jamais occasionné d'épidémie.

Le sous-préfet relance la commune en 1834, ce à quoi le maire répond :

« le cimetière est au nord, bien aéré, assez étendu et à la profondeur voulue ; il n'a jamais nuit à la salubrité du bourg, l'odeur de cadavre ne s'est jamais fait sentir et les personnes qui ont avancé ces faits sont intéressées à la translation ; il n'y a qu'une seule maison qui sollicite le transfert et que pour cela il faudrait brusquer la répugnance de tous les habitants »

Relancé à nouveau en 1835 avec menace d'interdiction de l'ancien cimetière, la municipalité avance à nouveau l'argument financier mais aussi la sensibilité religieuse de la population.

En août 1836 le sous- préfet se déplace à St Martin pour recevoir les réclamations des conseillers et en mai 1837 les inhumations sont provisoirement autorisées dans l'ancien cimetière jusqu'à la confection du nouveau. En octobre 1837 nous trouvons une délibération pour l'achat d'un terrain de à M. Deschamps et que *« les travaux nécessaires pourraient à tout moment être mis en adjudication et que le mur d'enceinte pourrait se bâtir à la belle saison »*. Il est voté une imposition extraordinaire de 4000 Fr. (1fr de 1820 environ 4,50€ donc environ 18000€).

En mai 1838 par courrier le sous- préfet informe la commune que, le délai accordé pour inhumer dans l'ancien cimetière ayant expiré, les prochaines inhumations devront se faire au cimetière de La Pacaudière. Cette décision met le feu aux poudres et le maire, se plaignant de ne pas avoir été écouté par l'autorité administrative répond

« Je me vois forcé de vous dire que, si nous voyons que l'autorité veuille sans nous écouter y mettre autant de rigueur, que les administrateurs de notre commune, moi en tête, l'adjoint et le conseil municipal, sommes décidés à demander en la motivant notre démission immédiate. La Pacaudière ne peut recevoir nos cadavres et doit s'y opposer vivement. Le premier mort sur lequel tombera cette interdiction occasionnera une révolte inimaginable que je serai obligé de contraindre et qui détruira toute la confiance que l'on avait bien voulu m'accorder. »

Une bonne dizaine d'années plus tard en octobre 1849, nous en sommes toujours au même point, le conseil semble même faire machine arrière :

« Il parait inutile et inopportun de changer le cimetière attendu qu'étant placé sur un des points culminants du département, aucun miasme ne peut y séjourner et être nuisible à la salubrité publique. Il serait déplorable dans un temps calamiteux comme celui dans lequel nous vivons, que l'on soit obligé à recourir à un impôt extraordinaire.... D'autant que le terrain prévu pour le nouveau cimetière demanderait un gros travail de minage et que les murs de l'ancien cimetière viennent d'être réparés »

En juin 1854 le sous- préfet relance l'affaire, mais le conseil estime que le cimetière actuel est suffisant. Il confirme sa position en septembre 1854.

En avril 1857 nous comprenons mieux le refus obstiné des élus :

« Vu que ce sont toujours les deux ou trois mêmes personnes qui a chaque changement de l'autorité supérieure réclament la translation du cimetière, non à cause de son insalubrité que ces personnes savent bien ne pas exister, mais dans un but d'égoïsme et d'intérêt personnel ; vu que de l'expérience acquise par un temps immémorial, que le cimetière n'est pas insalubre d'autant ses plus proches voisins sont... les plus âgés de la commune... »

Encore un petit bond dans le temps et nous voici en 1872. Un arrêt du sous-préfet met en demeure la commune de prendre les mesures nécessaires sous un délai d'un mois pour la translation du cimetière. Le conseil municipal accepte mais demande un sursis car la commune fait face à de grosses dépenses depuis quelques années : école, église, presbytère ; de plus la guerre a imposé des charges nouvelles.

En janvier 1873 le sous- préfet demande que les taxes perçues par la commune soient employées à l'achat et la construction du cimetière ; mais le conseil demande à les employer pour la construction d'une maison d'école et promet que dans deux ans elles seront pour le cimetière.

En mars après un nouveau courrier le conseil demande à nouveau un sursis de deux ans :

« Le conseil est froissé des mesures de Monsieur le sous- préfet, qui visent le cimetière de St Martin plutôt que ceux de Sail, Urbize et Vivans qui sont même plus insalubres. Le conseil est vivement contrarié de l'achat par M. Brivet délégué par le sous- préfet, d'un terrain à des conditions on ne peut plus onéreuses. Il désirerait choisir lui-même l'emplacement. »

Le conseil nomme une commission à cet effet qui choisit une partie de la terre de Gathéron appartenant à Mme la comtesse de Darmy.

Une délibération du 13 avril 1873 décide de la construction du cimetière : prix du terrain 300fr, clôture 3500fr plus 200fr de dépenses imprévues, soit 4000fr financés par un impôt exceptionnel et une demande d'aide à l'état ; pour parer à la dépense immédiate un emprunt est fait au Crédit foncier : capital 4000fr, intérêts 1780fr.

En février 1875 les travaux de minage commencent. La commune touche un leg de M. Athanase Maridet à consacrer au cimetière. Le 24 novembre le maire expose qu'il est nécessaire de faire des travaux de minage supplémentaire.

Et enfin !!!

Le 30 janvier 1876 le maire « Vu la loi des 16 et 24 août 1791, vu la loi du 18 juillet 1837 sur l'administration municipale, vu l'article 471 du code pénal, considérant que la translation du cimetière a été ordonnée par arrêté préfectoral du 24 mars 1873, considérant que le nouveau cimetière est achevé et qu'il y a lieu d'interdire les inhumations dans l'ancien, arrête à dater du 1^o février :

article 1 : l'ancien cimetière sera interdit

article 2 : les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès- verbaux.

En novembre 1877 le conseil décide d'établir des concessions dans le nouveau cimetière et de nommer pour s'en occuper une commission de six membres qui sera aussi chargée d'établir le plan.

Le 16 juin 1878 sont établies des concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires, une superficie de terrain est allouée à chaque type de concessions. Les deux tiers des revenus iront au bureau de bienfaisance.

En juin 1886 on projette la démolition de l'ancien cimetière et le nivellement de la place, pour un coût de 2050fr financé par un emprunt.

En juin 1904 tous les terrains destinés à recevoir les perpétuelles et les trentenaires sont vendus ; une nouvelle bande de terrain est aménagée et les prix augmentés.

Actuellement la plus ancienne concession encore existante a été concédée par le maire Pierre Monot à Henri Fournier le 16 février 1908.

Place de l'église : la Croix a été déplacée, l'espace nivelé et libéré pour accueillir la foule aux sorties de messes. Cette photo date donc d'après 1886 et bien avant 1914.





Une des cloches de l'église a 500 ans

Avant la révolution notre clocher comptait quatre cloches. Vers 1792, le gouvernement ayant besoin de bronze pour fabriquer des canons mis la main sur une grande partie des cloches du pays . Il nous laissa seulement deux des nôtres.

Vers 1825, une cloche fut apportée d'un village proche, Saint Prix dans l'Allier. Malheureusement cette cloche fut fêlée et n'a pu être d'aucun usage. Elle avait été fondue en 1693 pour l'Eglise de Saint Prix, sur ses flancs on peut encore lire les noms de son parrain Claude de Fradel et sa marraine, Marguerite de Very , tous les deux appartenant à la petite Noblesse du Bourbonnais. Cette cloche n'a pas pu rejoindre notre clocher. Elle est conservée dans la nef de l'Eglise. Elle a été classée au titre objet des Monuments Historiques le 04 décembre 1935.

Dans notre clocher, il reste actuellement deux cloches qui sonnent les cérémonies. La plus grosse des deux cloches laissée après la Révolution a aussi été fêlée. Elle a été refondue sur la place du Village par M. Burnichon de Coutouvre en 1850. Elle a été baptisée par M. l'Abbé Bonnassieux curé de la paroisse.

La deuxième cloche du clocher a 500 ans en cette année 2024. Cette cloche moyenne, celle de l'Angelus, porte en beaux caractères gothiques l'inscription suivante « A fulgure et tempesta libera no domine. L'An CCCCXIV »

(de la foudre et de la tempête délivrez-vous seigneur. L'an 1524). Les flancs de la cloche sont ornés de figures ,Vierge mère, L'Ecce homo, Saint Michel terrassant le dragon. Elle a été classée au titre objet des Monuments Historiques le 10 07 1919.

Histoire de Saint Martin

Les platanes au bord de la route

Pourquoi les routes françaises et principalement celles du sud, étaient-elles bordées de platanes ?

Pour comprendre leur utilité, il faut remonter à **l'époque napoléonienne**. Engagées dans de nombreux conflits aux quatre coins du continent, les troupes de l'Empire se déplaçaient à pied dans leur grande majorité, et à cheval.

En plein soleil, ces trajets pouvaient s'avérer destructeurs pour les forces des soldats, qui arrivaient - exténués sur les champs de bataille. L'empereur Napoléon a donc pris la décision de planter des platanes, le long de tous les grands chemins de France, afin de **protéger le plus possible ses hommes de la chaleur**.

Le choix du platane ne doit rien au hasard : robustesse, pousse rapide, longévité et feuillage idéal pour l'effet recherché.

Avec le développement de la voiture individuelle à partir des années 50, les platanes sont montrés du doigt. Dans les années 70, ils sont responsables de 10% des tués de la route.

Mais le président Pompidou s'oppose à leur disparition et écrit le 17 juillet 1970 :

« Quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas défigurer le paysage de la France. La route doit devenir un itinéraire qu'on emprunte sans se hâter... »

Et c'est ainsi qu'on invente la limitation de vitesse le 9 novembre 1974.

Mais ce n'est qu'un sursis. La nécessité d'élargir les chaussées, de rectifier les tracés, de diminuer les coûts d'entretien, les raisons de sécurité, le chancre doré, et la proposition radicale de les supprimer émise par le Conseil national de la sécurité routière en 2015, auront gain de cause.



Les promenades, l'avenue de la Croix Rouge et une perspective de Saint Martin d'Estreaux

Route d'accès à St Martin d'Estreaux (future RN7) fin du XIX^e siècle



Au fil de l'année

Prime pouvoir d'achat

La prime pouvoir d'achat exceptionnelle a été mise en place de façon automatique pour la fonction publique d'Etat et hospitalière. Le versement de cette prime est soumis à décision des élus pour la fonction publique territoriale. Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le versement du montant maximum à chacun des employés.

Agent administratif

Après plusieurs mois au service de la Commune, Camille CANAVESI est partie pour un poste à plein temps dans une commune voisine. L'ensemble des élus remercie son professionnalisme et son dévouement.

C'est avec plaisir que nous accueillons Aurélie SOLAQUES.



Rue de l'école des filles
Saint Martin d'Estreaux

L'école de Saint Martin d'Estreaux compte cette année 67 élèves dont 15 qui habitent à Saint Pierre Laval.

C'est en musique que l'école a fait sa rentrée scolaire avec Adeline Verruy de l'école de musique de la Pacaudière. Le thème du livrElu cette année étant le mystère, les élèves ont chanté la chanson intitulée L'inspecteur mène l'enquête.



Plusieurs projets vont être réalisés cette année. Tout d'abord, avec l'association du DEGEL, les élèves participeront à une rencontre sportive à la forêt de Lespinasse et une rencontre artistique sur le thème du Mystère avec des expositions et des ateliers à Saint Forgeux Lespinasse.

Les classes de cycle 2 et 3 (du CP au CM2) se rendent à la piscine de Lapalisse tous les vendredis après-midis pour une séance de 45 minutes afin d'évoluer en milieu aquatique et de développer l'aisance et l'autonomie dans l'eau.

Le jeudi 17 octobre toutes les classes ont participé au projet « La Grande Lessive » sur le thème « Pareil, pas pareil ». Chaque élève a créé une production artistique (sur un format A4) en s'emparant du sujet de façon différente et variée suivant les classes et les âges. Toutes les productions des élèves ont été exposées sur des fils tendus dans les cours de l'école afin de permettre aux élèves des autres classes et aux parents d'élèves de les voir.



Les classes sont retournées à la bibliothèque municipale de Saint Martin d'Estreaux depuis le lundi 16 septembre afin de recommencer les emprunts de livres pour les élèves et pour les classes. Une classe par semaine

comme l'année dernière les lundis mais cette année, les élèves vont à la bibliothèque le matin de 10h à 10h30.

La photo de classe aura lieu le mardi 12 novembre sur le thème de l'automne.

Toutes les classes feront le carnaval le jeudi 27 mars. Les mâtrelles confectionneront leur déguisement sur le thème de l'eau. Le thème des autres classes sera identique. Un goûter sera offert par le Sou des écoles.

En plus du mystère, les élèves travaillent sur le thème de l'eau. Une animation animée par Roannaise de l'eau se déroulera en classe pour tous les niveaux afin de réaliser des ateliers pédagogiques. Un moment ludique où manipulations et expériences permettront de comprendre et apprendre tout en s'amusant ! Les classes de Mmes BLANC et MARJOLET feront une sortie à la journée à la maison de l'eau à Renaison.

Les semaines de la maternelle

Pour les semaines de la maternelle (du 31 janvier au 14 février 2024), plusieurs parents ont répondu présents pour venir dans la classe participer à des jeux éducatifs. Cette rencontre a été très enrichissante pour tout le monde, aussi bien pour les parents, que pour les enfants mais également pour l'enseignante.



L'école



Le carnaval

Les élèves de l'école ont participé au carnaval sur les thèmes des jeux olympiques et Splat le chat. Pour cela ils avaient confectionné des masques de Splat ou de Harry, les deux mascottes de la classe. Le sou des écoles leur a offert un goûter composé de bugnes et de jus de fruits. Puis, ils ont défilé dans le bourg. A la bibliothèque municipale une bénévole leur a lu deux histoires sur le thème du carnaval (Le déguisement de monsieur Monsieur) et sur le thème de Pâques (Joyeuses Pâques, Petit Hérisson !)



Le 100e jour d'école

Les élèves ont fait plusieurs activités sur le nombre 100 :
Faire une tour de 100 kaplas ou légos
Faire un puzzle de 100 pièces
Pointillisme au coton tige en respectant les dizaines
Compter le nombre d'objets
Cuisiner plusieurs gâteaux pour former le chiffre 100
Le nombre 100 à découper et à déguiser selon son imagination



En fin de journée, nous avons rejoint les CE1 et CE2 qui ont également fêté le 100ème jour d'école. Nous avons partagé le goûter ensemble.



Au fil de l'année

Acquisition d'une cuve tractée

Pour faciliter l'arrosage des massifs fleuris, la commune a acquis une cuve tractée. Elle permet également de réguler la consommation d'eau.



Décorations de Noël

A l'arrivée des fêtes, le village s'embellit. Elus et bénévoles essaient d'imaginer de nouveaux décors. Cette année des boules suspendues et des sapins en bois réalisés par leurs soins sont venus compléter les décorations.



Noël du personnel communal

Comme chaque année le 13 décembre s'est déroulé le Noël des employés. Chacun a reçu un bon cadeau pour le cabaret l'Elégance.



Au fil de l'année

Menus restaurant scolaire

Floriane, l'agent du restaurant scolaire a régalé les enfants en leur confectionnant des galettes des rois. Chaque jour les enfants sont accueillis au restaurant afin d'y partager leur repas. Les menus sont élaborés et préparés en respectant un équilibre alimentaire pour les enfants.

Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet et la page Facebook.



L'Arbre aux Papillons

Ehpad La Pacaudière

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et soulager leurs proches

Ouverture de 9h30 à 16h30 le mardi, mercredi et jeudi, selon les demandes.

Contact : 04 77 66 40 63
accueillejour@ehpad-fondationgrimaud.fr

Activités proposées : atelier mémoire, chant, jeux, gym douce, cuisine, atelier manuel et créatif, sorties à l'extérieur.



Fabrique de lainages
Saint Martin d'Estreaux

Election du Livrélu

Presque 150 classes du roannais ont participé à l'opération Livrélu. Trois livres sur le thème du rêve ont été présentés dans la classe. Le mardi 11 juin, les élèves se sont rendus dans la salle de motricité pour élire le livre qu'ils ont le plus apprécié. Ils ont voté dans de vraies conditions avec un isolement, une urne et leur carte d'électeur. Mme DEPLACE s'occupait du vote et des signatures de chaque élève. Le dépouillement s'est réalisé l'après-midi dans notre classe avec les maternelles. Voici le résultat.



Permis piéton

Les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 ont passé le permis piéton le lundi 17 juin. Un gendarme est venu leur expliquer à travers un diaporama le bon comportement à adopter, les panneaux de signalisation et a répondu à toutes leurs questions.

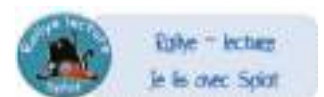


Sortie au volcan de Lemptégny et la Ruche des Puits

Le vendredi 21 avril, les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont visité le volcan de Lemptégny le matin et la Ruche des Puits l'après-midi à Saint-Ours. Au volcan, les élèves étaient par groupe pour participer à une olympiade qui mettait en scène le corps, la vue, l'ouïe et le cerveau. Ils ont répondu à diverses questions et ont appris beaucoup de choses. L'après-midi les élèves se sont rendus à la Ruche des Puits et ont découvert un environnement remarquable lors d'une visite guidée ludique et pédagogique. Ils ont observé les ouvrières dans les ruches vitrées, puis en direct dans une ruche avec une caméra macro.



Les CP ont tous obtenu un diplôme pour les féliciter d'avoir réussi à lire tous les livres du Rallye lecture de Splat. A chaque fin de lecture ils devaient répondre à cinq questions sous forme de QCM. Ils avaient 16 livres à lire. Bravo à tous !





Le Département agit pour Saint-Martin-d'Estréaux

Depuis juin 2021, Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier sont les élus en charge du canton de Renaison dont dépend Saint-Martin-d'Estréaux. Depuis trois ans et demi, ce binôme a à cœur de défendre les intérêts de son territoire.

Ils reçoivent les habitants qui le souhaitent sur rendez-vous au 04 77 48 42 28.

Le Département au service de notre commune

Pour les habitants de Saint-Martin-d'Estréaux, le Département contribue chaque jour à l'amélioration de leur cadre de vie. Partenaire incontournable des communes, la collectivité accompagne par sa logistique ou grâce à des aides financières via différentes enveloppes les projets de Saint-Martin-d'Estréaux. Aussi, depuis début 2024, ce sont **247 624 €** d'aides qui ont été apportées aux différents travaux d'amélioration, de construction ou de réfection. Les enveloppes territorialisées ou de solidarité permettent en effet au Département de venir en aide aux communes via des travaux d'aménagement ou de rénovation. **Outre divers programmes de voirie, le Département a financé des travaux sur l'église et permis l'installation d'un extracteur d'air dans ce même lieu. Il a également rénové la salle des fêtes et participé financièrement à la construction d'une annexe.**

Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier continueront d'accompagner la réalisation de projets avec toute la détermination qui caractérise l'action qu'ils portent depuis 2021. Ils tiennent à remercier Christine Aranéo, son équipe municipale, mais aussi les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les pompiers, les gendarmes, le tissu associatif et tous ceux qui contribuent quotidiennement à faire rayonner le canton de Renaison.

Merci pour votre confiance,

Avec vous, pour vous, ensemble !

Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques

Le conciliateur de justice

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homal

Permanence : Tous les JEUDIS MATIN sur RDV

Pôle social : 102 rue du commerce - 42370 RENAISON

Téléphone : 06 49 04 98 62 pour prendre un RDV

Vous pouvez également me saisir en ligne en vous connectant :

<https://www.conciliateursdefrance.fr?perm=8466>

Une information
FAMF42
L'ÉQUIPEMENT

ALLO LES URGENCES !

C'EST UN APPEL OFFICIEL

0 800 112 112

SI VOUS VOYEZ CE NUMÉRO, **RÉPONDEZ !** IL S'AGIT DES SERVICES D'URGENCE

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter le gendarmement, la police, le SAMU ou les pompiers, composez le : **17 15 18**

roannais
AGGLOMÉRATION

En trottinette
je ME protège,
je VOUS respecte

JE ROULE
EN TOUTE SÉCURITÉ !

Trottoirs interdits Amende : 133 €	Max 2 personnes Amende : 133 €	Min 14 ans Amende : 133 €	Écouteurs interdits	Max 25 km/h Amende : jusqu'à 700 €

Bandes et pistes cyclables obligatoires	Visibilité obligatoire Amende : 35 €	Casque, assurance et système de freinage obligatoires	Éclairage obligatoire sur trottinette hors agglomération	Gants recommandés		

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Cher
Citoyen
Particulier

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de reproduction.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.poussi.fr



Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENCONTRE SANTÉ

Activ' Méninges

Le **LUNDI**
à compter du
12 mai 2025
De **15h à 16h30**
Salle des Sociétés
7 place Guillermier
42620 Saint Martin
d'Estréaux

GRATUIT
sur inscription,
en Mairie
(dans la limite des places
disponibles)

Atelier hebdomadaire composé
de 8 séances, d'1h30,
à destination des 65 ans et plus.
Exercices ludiques pour faire
travailler sa mémoire, en toute
convivialité.

Legs
Mans
COFIC

#RencotreSanté

MUTUALIA
SANTÉ DES
TERRITOIRES

La complémentaire santé pour tous
proposée par votre commune !

Contactez votre conseiller(e) Mutualia :

Permanences sur rendez-vous sur la
commune de Saint Martin d'Estréaux.

BOILLOT Gwendal - 04 70 35 36 79
boillot.gwendal@mutualia.fr

Etre sage, c'est possible

SAINT MARTIN
D'ESTREAU

**COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE
CONTRE L'AMBROISIE ?**

Signalez sa présence grâce à
SIGNALEMENT AMBROISIE !

Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**
par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail contact@signalement-ambroisie.fr
Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur  

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :
www.frelonsasiatiques.fr

NID PRIMAIRE
NID SECONDAIRE

FRELON ASIATIQUE

GDS

La collecte des déchets alimentaires

Conformément aux exigences nationales, Roannais Agglomération a mis en place en 2024, sur tout son territoire, une nouvelle collecte : celle des déchets alimentaires. Vous résidez en habitat collectif ou en centre-bourg ? Il y a forcément un abri-bac près de chez vous. Après un premier déploiement en zone urbaine au printemps 2024, 68 nouveaux abris-bacs ont été installés entre octobre et décembre par Roannais Agglomération dans les 34 communes situées en secteur rural et péri-urbain. Les habitants des centres-bourgs n'ayant pas la possibilité de composter peuvent désormais, eux aussi, y déposer leurs déchets alimentaires. En parallèle, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des 4000 foyers concernés qui se sont vu remettre un bio-seau de 10 litres et 100 sacs en papier kraft.

Sac, bio-seau, abri-bac... Mode d'emploi :

Placez le sac kraft dans votre bio-seau. Jetez-y vos déchets alimentaires selon les consignes. Déposez le sac kraft rempli et fermé dans un abri-bac près de chez vous.

Quels déchets alimentaires jeter ?

Pain et céréales, épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, fromage, viande, os, poisson, arêtes, crustacés, coquillages, restes de repas.

Quels sont les déchets interdits ?

Déchets non organiques (plastique, verre, métal), capsules de café, couches, huiles, déchets verts, mégots de cigarette, cendres, liètière, déjections animales.

Que deviennent nos déchets alimentaires ?

Une fois collectés, ils seront acheminés vers une plateforme de compostage collectif ou serviront à produire du biogaz via un méthaniseur.

Pas encore de bio-seau ?

Si vous n'étiez pas à votre domicile lors de la distribution des bio-seaux et des sacs kraft, pas de souci ! Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie. Certaines disposent encore de kits. Sinon contactez le numéro vert de l'Agglo.

Et pour les autres foyers ?

Si vous habitez une maison individuelle avec jardin, des composteurs fournis par Roannais Agglomération sont à votre disposition gratuitement. Plus de 13 000 ont déjà été distribués.



Accès déchetteries

Depuis le 30 septembre 2024, l'accès aux déchetteries n'est plus libre et les barrières sont fermées. Pour entrer les usagers doivent se munir de leur badge (QR Code sur téléphone ou carte physique). Pour ceux qui n'auraient pas encore entamé la démarche pour obtenir leur sésame gratuit, [une demande de QR Code doit être réalisée en ligne sur le portail lcityoyen](#). Pour les personnes qui n'auraient pas accès à Internet, des formulaires papiers sont disponibles en mairie.

DECHETTERIE LA GARE – LA PACAUDIERE du lundi au samedi 9H-12H & 14H -18H



MÉMO TRI

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

AUTORISÉS



INTERDITS



UN GESTE SIMPLE ET UTILE

- 1 Placez le sac kraft dans votre bio-seau
- 2 Jetez vos déchets alimentaires autorisés
- 3 Déposez le sac kraft rempli et fermé dans un abri-bac près de chez vous



TROUVEZ L'ABRI-BAC LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, EN SCANNANT CE QR CODE !

Continuité et nouveautés



Sous l'impulsion du Conseil d'Administration, les équipes de bénévoles et salariés œuvrent de concert au quotidien pour assurer les services et les activités développés depuis de nombreuses années tout en élargissant son offre de services. Pour ce faire, l'association vous propose de nouvelles disciplines (renforcement musculaire avec notre nouvelle professeure Célia, Qi Gong, DO IN...) et à de nouveaux partenariats (le collège Papon, des commerçants, l'association Âge d'or...) au bénéfice direct des habitants de l'ex canton de La Pacaudière, conformément à l'agrément d'espace de vie sociale attribué par la Caisse d'Allocations Familiales dont nous travaillons actuellement au renouvellement. C'est en effet grâce au soutien actif de nos partenaires notamment financiers tels que la CAF, le département, Roannais Agglomération et certaines communes que, par exemple, notre équipe peut chaque jour en moyenne :

- Accueillir jusqu'à 12 enfants à la micro-crèche « Les Pitchouns »
▲ Il reste quelques créneaux disponibles ▲ 04 77 64 35 57, même en urgence/ halte garderie.
- Porter une quarantaine de repas confectionnés par l'Ehpad, 04 77 66 40 80.
- Accueillir des assistants maternels, enfants et parents aux Relais Petite Enfance de Saint Germain Lespinasse, 04 77 64 50 93, et La Pacaudière, 06 48 64 90 31, Audrey Bournet.
- Proposer des activités de loisirs au siège mais aussi sur plusieurs communes (Changy, Saint Bonnet des Quarts, Saint Forgeux Lespinasse...).
- Assurer jusqu'à deux transports solidaires par jour.
- Proposer une permanence d'appui aux démarches dématérialisées et des services numériques à domicile.
- Assurer un accueil et des activités au siège de l'association.



Afin de répondre plus spécifiquement à vos besoins l'AFR a revu ses horaires et vous propose depuis un an un « café-rencontre » le samedi matin au siège de l'association où il fait bon se retrouver, échanger, rire et concrétiser des projets. N'hésitez pas à venir rencontrer bénévoles, salariés et administrateurs autour d'une boisson chaude et nous faire part de vos suggestions, envies et/ou besoins.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

07 75 77 90 15

Une équipe de bénévoles à votre écoute.
Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris,
c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent
bien vivre chez eux!

En 2023 sur votre commune de **SAINT MARTIN D'ESTREAUX** :
L'ADMR a effectué **7 292 heures** pour **63 personnes aidées**.



Facilitez-vous la vie !

Ménage, repassage
Garde d'enfants
Aide à la personne
Téléassistance

Tous nos services peuvent ouvrir droit
à des réductions au
crédit d'impôt

*Forte de sa nouvelle identité,
l'ADMR est plus que jamais
un mouvement mobilisé
pour une société plus solidaire
et plus inclusive !*



ADMR de la Pacaudiere

04 77 64 36 62 / msslapacaudiere@fede42.admr.org

37 Allée des Docteurs Gagnière 42310 LA PACAUDIERE

Permanences Le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

Le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Bénévole pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission
passionnante!



L'association Jeunesse et Sport a pour vocation de proposer et organiser des loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Loisirs, séjours, projets

NOS GRANDES VALEURS

*Développer des lieux d'accueil adaptés aux attentes des parents et des enfants
Contribuer à l'épanouissement de l'enfant à travers la pratique d'activités variées
Accorder une grande importance aux notions de responsabilité, d'autonomie ainsi qu'à la démarche de montage de projets
Favoriser la découverte du patrimoine local, en termes culturels et environnementaux*

SECTEUR ENFANTS 3/5ans et 6/10ans

3-10ANS

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDIS

St Fergeux Lespinasse
St Martin d'Entrevaux

VACANCES

St Fergeux Lespinasse
La Pacaudière
St Martin d'Entrevaux

SEJOURS VACANCES ETE



Betty VAUJOUR
07.82.35.18.87

SECTEUR ART VIVANT 11/17ans

11-17ANS

CINÉ BLABLA PASS'SPECTACLE

2 PROJETS SPECTACLE
La TRIBU du sujet
Junior Cie Error404

2 CAMPS FESTIVAL

FESTIVAL SCENE DE OUP



Julie BURNIER
06.95.82.23.85

SECTEUR ADOS 11/17ans

11-17ANS

CLUB ADOS VACANCES SEJOURS ETE

**BASKET ACROBATIQUE
ORGANISATION DU RAID
AVENTURE**

ACCOMPAGNEMENT PROJETS



Eloïse GAUMON
06.30.70.84.08

mail : ajslecrozet@yahoo.fr
Facebook : @AJSenfants

ASSOCIATION AJS

SECTEUR ENFANTS

CONTACT BETTY VAUJOUR - 07.82.35.18.87

ENFANTS DE 3 à 10ANS
CENTRE DE LOISIRS & SEJOURS VACANCES

Des loisirs pour tous

122 enfants ont fréquenté nos centres de loisirs (mercredis et vacances confondus) et participé à des activités pensées pour chaque âge

Les vacances... et la vie au grand Air !

Séjours Nature
Séjour Montagne
Séjour Nautique
Plus... Séjours internationaux en camping

Et pour tous les goûts

Diverses des activités:
Carnavals à travers le monde,
Dinosaures, Ets fantastiques,
Fêtes, Projet spectacle, Halloween

Et un programme de formation
Animateur et Directeur

Nous formons les jeunes avec notre méthode CURSUS SADA/DADO (Financement SADA/SADF, stage principal rémunéré...)
Contactez nous !

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains...

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Il comprend :

Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques

Le désherbage

Le déneigement

Les incivilités

Circulation & Stationnement

TROP DE VEHICULES ROULENT TROP VITE DANS LE VILLAGE

TROP DE VEHICULES NE RESPECTENT PAS LES REGLES DE STATIONNEMENT

Pour la sécurité de tous, pensez à respecter les limitations de vitesse dans la commune et à être encore plus vigilants aux abords des lieux de vie (école, commerces, parkings etc.)

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, les passages piétons, les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage doivent respecter certaines règles.

Les jours ouvrables ils sont autorisés de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Le tapage nocturne entre 22H00 et 7H00 du matin est également une infraction sanctionnée par l'article R.1334-31 du code de la santé publique.

Divagation des animaux domestiques

La responsabilité civile du propriétaire est engagée si l'animal provoque un quelconque dommage aux biens ou aux personnes. La divagation et les déjections canines sont interdites sur le domaine public.

Dépôts sauvages

Les dépôts illégaux d'ordures s'accroissent sur la commune et s'amplifient dans leur teneur d'année en année. Ces incivilités sont exercées sans vergogne et au mépris de toute règle élémentaire d'hygiène et de savoir-vivre. Pourtant de nombreuses solutions sont proposées avec l'accès gratuit aux points d'apport volontaire et en déchetterie.

Pour rappel, un dépôt sauvage entraîne une contravention pouvant aller jusqu'à 1500 €.

« POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
RESPECTONS LES RÈGLES
DE STATIONNEMENT ! »



Dépôt sauvage au lieu-dit Chez Briau



Faites vos démarches en ligne

Vous pouvez faire vos démarches d'urbanisme directement sur le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, accessible sur : <https://gnau.roannais-agglomeration.fr>

Pour toutes vos demandes :

- ◆ Permis de Construire (PC)
- ◆ Déclaration Préalable de travaux (DP)
- ◆ Permis d'Aménager (PA)
- ◆ Permis de Démolir (PD)
- ◆ Certificat d'Urbanisme (CU)



Vous pouvez consulter le cadastre sur :

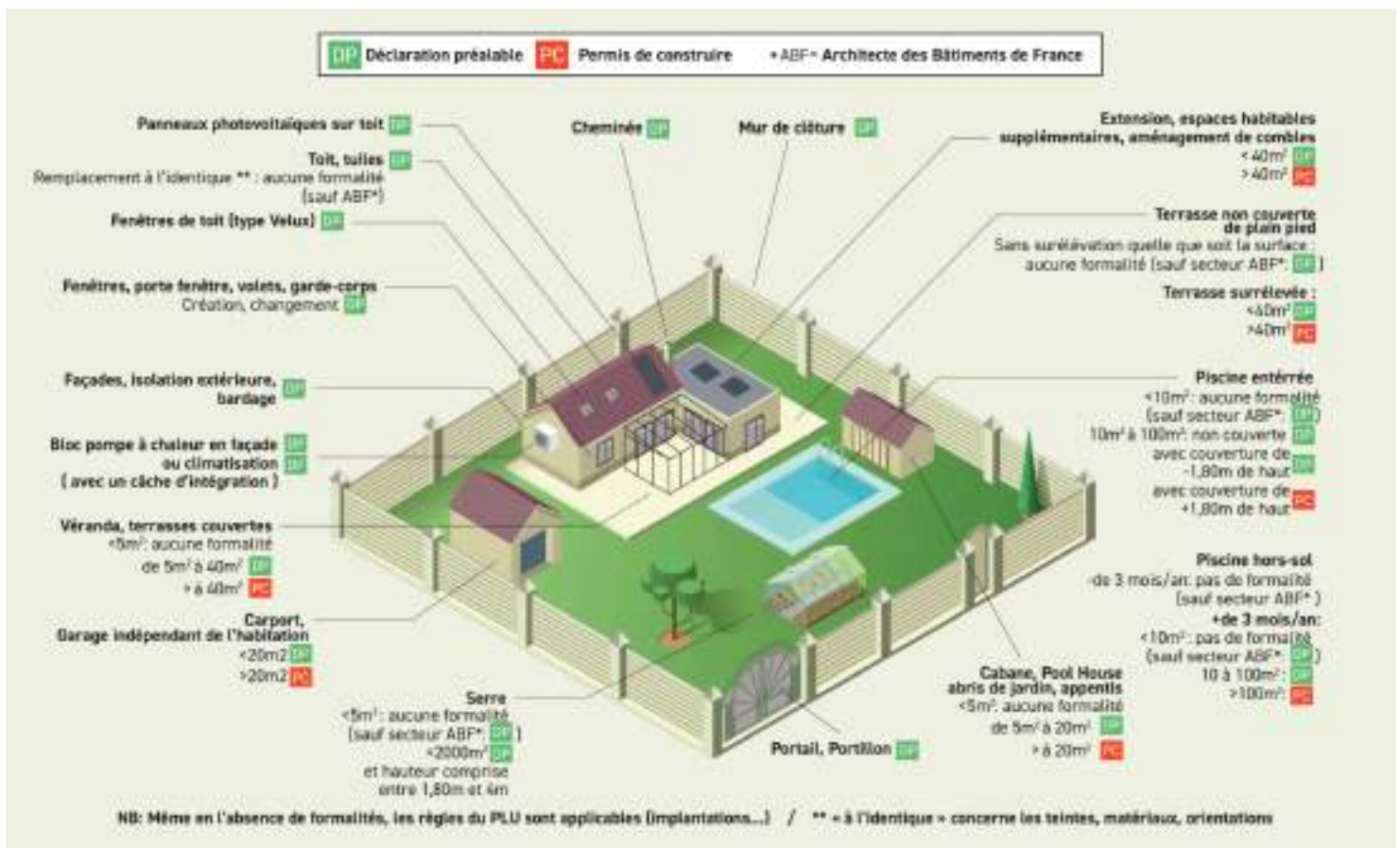
<https://www.geoportail.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter le PLU de la commune sur :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Ces liens sont accessibles depuis le site internet de la commune.

Urbanisme : Quelles autorisations, pour quels travaux ?



Les démarches administratives

<i>Demande</i>	<i>Où s'adresser ?</i>	<i>Pièces à fournir</i>
Carte <i>Nationale d'Identité</i> (Durée de validité : 15 ans)	Mairies de Renaison, Roanne, Riorges, Le Donjon, Lapalisse	Prendre contact directement avec les mairies habilitées.
Passeport (Durée de validité : 10 ans pour les majeurs 5 ans pour les mineurs)	Mairies de Renaison, Roanne, Riorges, Le Donjon, Lapalisse	Prendre contact directement avec les mairies habilitées.
Inscription sur liste électorale	Mairie de votre domicile	- Carte Nationale d'Identité ou livret de famille, - Justificatif de domicile de moins de 3 mois. Inscription possible toute l'année. Pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, inscription au plus tard le 6 ^{ème} vendredi précédant le 1 ^{er} tour du scrutin.
Demande d'extrait d'acte de naissance, mariage ou décès	Mairie où a été enregistré l'acte d'état civil	Se présenter à la mairie avec le livret de famille ou adresser une demande par écrit en joignant une enveloppe affranchie pour l'envoi.
Déclaration de reconnaissance	Dans n'importe quelle mairie	Le ou les déclarants doivent se présenter avec une pièce d'identité. Elle peut se faire avant ou après la naissance.
PACS	Mairie de votre domicile	Se présenter en mairie pour remise du dossier à compléter. - acte de naissance de moins de 3 mois pour chaque partenaire, - carte nationale d'identité pour chaque partenaire
Mariage	Mairie de votre domicile ou mairie du domicile des parents	Se présenter en mairie pour la remise du dossier à compléter comportant toutes les indications nécessaires et pièces à fournir. Le dossier doit être déposé au moins un mois avant le mariage.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	-certificat de décès, -livret de famille du défunt, La déclaration doit être faite dans les 24h suivant le décès.
Duplicata de livret de famille	Mairie de votre domicile	En cas de perte, vol ou divorce, vous pouvez demander un duplicata du livret de famille par l'intermédiaire de la mairie de votre domicile.

BOUCHERIE CHARCUTERIE

M. GONNACHON Ludovic
1 place Pierre Monot
Tel : 04 77 64 00 38

BOULANGERIE PATISSERIE

M. BAYON Yvan
33 rue du Commerce
Tel : 04 87 23 06 51

EPICERIE

Proxi Marché
29 rue du Commerce
Tel : 04 77 64 01 33

PATISSERIE

Le Petit Gourmand
11 rue des Pierrières
Tel : 04 77 64 04 24

PRODUITS FERMIERS

Ferme de La Roenne
Tel : 04 77 64 02 73

MARAICHER

Mme LEFRANC Virginie
Les Grands Bernards
Tel : 04 77 63 40 17

LA CAVE MAYETOISE

Cave de Saint Martin
20 rue du Commerce
Tel : 04 77 64 05 43

PRESSE TABAC LOTERIE

Mme CHAUVIRE Tatiana
23 rue du Commerce
Tel : 04 77 68 71 87

BANQUE

Agence Crédit Agricole
Rue du Commerce
Tel : 04 77 64 50 14

LA POSTE

La Poste
4 Place Pierre Monot
Tel : 36 39

**JARDINERIE BRICOLAGE
PECHE AGRICULTURE**

GAMM VERT
1 ZAC de Rochère
Tel : 04 77 64 01 87

COIFFURE

Salon ROS
5 place Pierre Monot
Tel : 07 64 55 44 03
accueil@salonros.kalendos.com

RESTAURANT BAR

Le Bouchon de la 7
27 Ancienne RN7
Tel : 06 22 73 94 86

GITE LA GRANGE FAYET

Quad&Quad : location quad
Portable : 06 29 57 05 53
mickaël.tison42@gmail.com

GITE LES ECUREUILS

2 rue du Saut
Portable : 06 62 27 54 84
gitelesecoreuils42@gmail.com

ATELIER KAMANOLA

1495 route des grands Bernards
Portable : 06 63 66 64 95
katia.sanchez@outlook.fr

CENTRE EQUESTRE

Elevage de l'Ondée
1315 Route de vers le Cou
Les Bachasses
Tel : 04 77 64 09 72

ELEVAGE CANIN

Of Little Bomber
37 chemin de Monplaisir
Tel : 06 78 47 65 96

COMMISSAIRE EN BESTIAUX

M. MEUNIER Sylvain
Saint Pierre Laval
Portable : 06 10 35 10 90

**GARAGE CARROSSERIE NEGOCE
PL - VL - VU - TP - AGRICOLE**

Garage de La Loire
Tel : 04 77 63 34 22
Portable : 06 58 28 36 21

GARAGE VL - MAT. AGRICOLE

SAS Meca'Dom Garage
2019 route de la feuille de Lierre
Chez Papon
Tel : 04 77 64 02 34
Portable : 06 28 91 41 09

GARAGE CARROSSERIE

GAME ENTRETIEN
130 chemin de chez Game
Tel : 04 77 64 03 12

MACON

M. RICARD Bernard
159 chemin des Plaines
Tel : 04 77 64 18 78
Portable : 06 33 85 53 65

**PLATRERIE PEINTURE
ELECTRICITE GENERALE**

M. BUISSON Alexandre
Tel : 04 70 99 25 82
Portable : 06 62 98 49 08

MENUISIER

M. SECHAUD Jean-Michel
509 chemin chez Meunier
Tel : 04 77 64 01 06

COUVERTURE ZINGUERIE

4 Impasse Ancienne RN7
Portable : 06 29 57 05 53
mickaël.tison42@gmail.com

CLIMATISATION

Technoclim
630 route de la Gare
Tel : 04 77 64 08 98

MULTI SERVICES

M. CHARGROS David
Portable : 06 21 37 21 66

NETTOYAGE INDUSTRIEL

M. FRAICHET
3 rue des Lilas
Tel : 06 26 38 25 18

TRAVAUX FORESTIERS

M. BOURLIERE Baptiste
270 chemin de chez Capot
Portable : 06 37 63 19 51

TRAVAUX PUBLICS

M. FROBERT René
Tel : 04 77 64 06 25
Portable : 06 09 31 42 41

MATERIEL AGRICOLE

Ets Garnier
RN7 - Saint Pierre Laval
Tel : 04 77 64 04 22

TRANSPORT ROUTIER

SARL Desormière
3 ZAC de Rochère
Tel : 04 77 64 06 88
sportsdesormiere@orange.fr

TRANSPORT ROUTIER

SARL Maxlou
1231 chemin de chez Chevret
Tel : 04 77 87 06 65

ABATTOIRS

Ets VALEYRE
130 chemin de chez Game
Tel : 04 77 64 03 12
www.malvoisine.com/valeyre

MARCHE

Horaires du marché
Tous les jeudis
De 8h00 à 12h00

SALLE DES FÊTES

MAXIMUM 320 personnes

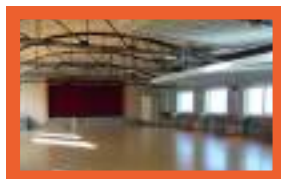
Personnes résidentes

2 jours	300 €
Jour supplémentaire	150 €
La journée 8h-20h	120 €
Caution	800 €

Personnes extérieures

2 jours	460 €
Jour supplémentaire	230 €
La journée 8h-20h	150 €
Caution	800 €

TARIFS 2025



GÎTE COMMUNAL

CAPACITE 15 COUCHAGES

Location/personne/nuite	14.00 €
Taxe de séjour	0.56 €
Location paire de draps	3.00 €
Caution (location simple)	250 €
Caution (location gîte entier)	1 000 €

Contact et réservation

Tel : 06 79 15 02 20
gite.estreaux@orange.fr

SALLE DES SOCIÉTÉS

MAXIMUM 50 PERSONNES

Personnes résidentes

2 jours	170 €
Jour supplémentaire	85 €
La journée 8h-20h	60 €
Caution	500 €

Personnes extérieures

2 jours	220 €
Jour supplémentaire	110 €
La journée 8h-20h	80 €
Caution	500 €



CANTINE SCOLAIRE

Ticket occasionnel	6.00 €
1/2 Forfait mensuel	27,00 €
1 Forfait mensuel	54,00 €



SALLE DES JEUNES

MAXIMUM 40 PERSONNES

Réservée aux jeunes St Martinois

2 jours	80 €
Jour supplémentaire	40 €
La journée 8h-20h	40 €
Caution	400 €



PÊCHE

Carte journalière	5 €
Carte annuelle	60 €

CIMETIÈRE

30 ans	Concession	275 € /2.50 m2
	Concession	440 € /4.00 m2
	Columbarium	600 €
50 ans	Concession	425 € /2.50 m2
	Concession	680 € /4.00 m2
	Columbarium	800 €



Pour toute location de salle
une attestation d'assurance
responsabilité civile -organisateur de
manifestation sera demandée





Avenue du Presbytère et rue du Saut



Route de Lapalisse



Ce bulletin a été entièrement réalisé par nos soins. En cas d'erreur ou d'oubli veuillez-nous en excuser